



Paris 11° - ASSOCIATION DES AMIS ET AMIES DU PASSAGE SAINT-AMBROISE

FNE Paris et l'Association des Amies et Amis du Passage Saint-Ambroise (AAAPSA) se mobilisent pour défendre la cour de récréation arborée du **7 passage Saint-Ambroise, dans le 11e arrondissement, le plus dense de Paris.**

Celle-ci est en grande partie menacée par un projet immobilier R+5 porté par la paroisse, qui souhaite construire 4 nouvelles classes pour l'école Saint-Ambroise et 7 logements privés.



La cour d'école menacée



Le projet de la paroisse Saint-Ambroise

Le permis de construire a été délivré en septembre 2023 par la mairie, **en contradiction complète avec les orientations du PLU bioclimatique** adoptées dès 2021 par la Ville de Paris, et avec son règlement.

Ce projet est passé en force pour éviter les nouvelles règles bioclimatiques destinées à protéger notre environnement. Ce n'est pas acceptable. La Mairie aurait dû surseoir à statuer devant un projet aussi contraire aux engagements qu'elle a pris devant les parisiens.

Un autre projet est possible en remaniant les bâtiments R+1 existants sur la parcelle, sans avoir à couper ces arbres majestueux ni altérer la qualité de cette cour de récréation qui fait le bonheur des enfants de l'école, des scouts et de nombreuses associations qui en profitent toute l'année.

Nos associations ne demandent pas l'abandon du programme. **Elles demandent aux porteurs du projet de se montrer exemplaires en matières environnementale** et sociale et de modifier leur projet afin de préserver la cour arborée.

Pour contacter l'AAAPSA : sauvezles4arbres@gmail.com.